

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2015
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE - Philippe BIDAN – Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Katia HUE - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS.

Absents excusés : André LE TINNIER – pouvoir à Armand BIDAN
Benoît JAN

Secrétaire de séance : Armand BIDAN

Le compte rendu de la réunion du 22 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DES RUES – DECLARATIONS DE SOUS-TRAITANCE

Sous-traitance de la signalisation par EUROVIA à HELIOS ATLANTIQUE : Une déclaration modificative de la sous-traitance de la signalisation porte le montant sous-traité de 23 308 € à 38 464.55 € HT.

Sous-traitance espaces verts à LE PUIL PAYSAGES : Une déclaration modificative de la sous-traitance des espaces verts porte le montant sous-traité de 40 006.65 € à 50 198.50 € HT.

ETANCHEITE TOITURE DE LA SALLE DES SPORTS – DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

La SMAC sous-traite la remise en état des appareils d'éclairage à ESSEMES SERVICES DE REDON, pour un montant maximum HT de 8 015 €.

TRAVAUX A LA STATION D'EPURATION – ETUDES GEOTECHNIQUES

Les études géotechniques sont confiées à FONDASOL pour un montant HT de 3 000 €.

EGLISE

Réparation toiture clocher : La réparation de la toiture du clocher est confiée à M. TARDIVEL Didier pour un montant TTC de 2 850 €.

Etude sur l'installation campanaire : Cette étude est confiée à l'entreprise BODET pour un montant TTC de 480 €.

DEMOLITION DE LA MAISON RUE JOSEPH DUPRE

Compte tenu de la présence d'amiante, la démolition de cette maison est confiée à la SNT NICOL, entreprise spécialisée, pour un coût HT de 31 350 €.

ACCESSIBILITE

L'APAVE présente un rapport pour la mise en accessibilité des bâtiments et lieux publics. Le coût estimatif des travaux préconisés s'élève à 183 700 €. Un Agenda d'Accessibilité Programmée sera présenté en Préfecture avec un calendrier de réalisation sur 9 ans.

CESSION DE MATERIEL

Le tracteur Renault 551, peu utile depuis l'acquisition du tracteur CLAAS et du tracteur-tondeuse, est proposé à la vente, au plus offrant avec remise d'une offre sous pli cacheté en mairie pour le 30 septembre 2015.

INTERVENTION DES ANIMATEURS DE L'ACSE DANS LES ECOLES

Le Conseil Municipal décide de reconduire la participation financière de 1.50 € par enfant scolarisé au 10 janvier de l'année, pour les années 2015 et 2016.

LA POSTE

Le Conseil Municipal prend connaissance de la décision de La Poste vis-à-vis du bureau de LA MOTTE.

A partir de fin novembre, le bureau sera tenu par un facteur-guichetier aux horaires suivants :
lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis : 13 h 45 – 15 h 45 ; samedis : 9 h 00 – 11 h 00
soit une amplitude horaire projetée de 12 h/semaine.

QUESTION DIVERSE

Repas du CCAS : Le repas offert par le CCAS, aux personnes âgées de 70 ans et plus, sera servi le samedi 26 septembre à partir de 12 h 30, à la salle ATHENA.